

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 135

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

OBJET

Signature de la Charte Professionnelle Accompagnement et Placement dans l'Emploi
avec Carrefour Market et Supply Chain

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'insertion
0413312901**

PRESENTATION

Depuis le 1er décembre 2008, le Département est chef de file de la politique publique d'insertion et, à ce titre, il a en charge l'insertion sociale et professionnelle.

La loi précise que le bénéficiaire du RSA a droit à un accompagnement social et/ou professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique, si et seulement si, il est titulaire d'un contrat d'engagement réciproque (CER).

La demande présentée dans le rapport ressort de cette politique obligatoire.

Le groupe Carrefour est le premier groupe de distribution en Europe. Ses enseignes couvrent la totalité des activités de la grande distribution : hypermarchés, supermarchés, magasins de proximité, grossistes et activités logistiques.

Il représente un employeur significatif de la région salonnaise. En effet :

- **Carrefour Supply Chain** assure l'organisation des approvisionnements de ses 42 sites logistiques et la livraison de ses marchandises pour l'ensemble des enseignes du groupe Carrefour en France. Les entrepôts de Salon de Provence s'inscrivent dans ce dispositif avec près de 700 collaborateurs ;
- **Carrefour Market**, dont la Direction Sud Régionale Sud-Est est située à Salon de Provence, exploite les magasins de l'enseigne Carrefour Market ou Market, appartenant au format supermarchés.

La Direction Régionale Sud-est de Carrefour Market porte, depuis plusieurs années, les engagements du groupe Carrefour en matière d'égalité des chances. Dans ce cadre, Carrefour Market France a obtenu, en 2014, le label AFNOR relatif à l'égalité professionnelle hommes / femmes.

Par l'intermédiaire d'une charte professionnelle d'accompagnement et placement dans l'emploi du groupe, représenté par ses sociétés Carrefour Market France et Supply Chain et les partenaires emploi du territoire Salonnais, Carrefour entend développer une action d'accompagnement et de placement en emploi du public féminin en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

Les personnes relevant de cet accompagnement professionnel sont des personnes proches de l'emploi, dont les problèmes périphériques sont limités et n'entravent pas une dynamique d'accès à l'emploi.

Le Conseil départemental a inscrit le présent dispositif dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2014-2016. Ce document définit sa politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins et l'offre locale, et en planifie les actions.

OBJET DU RAPPORT

Il est proposé à la Présidente du Conseil Départemental de signer la charte professionnelle d'accompagnement et de placement dans l'emploi avec Carrefour Market et Supply Chain.

Cette charte vise à promouvoir l'accès à l'emploi du public féminin en difficulté d'insertion sociale et professionnelle par le biais de différents axes complémentaires :

- promotion de la filière distribution auprès des intermédiaires de l'emploi (*formation d'un groupe de professionnels par an*) ;
- actions de rapprochement entre les structures Carrefour Market et les demandeurs d'emploi, notamment les femmes bénéficiaires de minima sociaux (*animation de deux séances d'information par an*) ;
- réalisation d'entretiens conseils et d'ateliers de préparation à l'emploi, de visites et d'immersion en entreprise (*2 visites annuelles et 10 entretiens conseils minima*) ;
- réalisation d'actions de recrutement en direction du public cible en lien avec les directeurs des magasins locaux.

Cette charte est conclue pour une durée d'une année et est renouvelable par tacite reconduction.

Elle est pilotée par la Mairie de Salon de Provence tout en associant l'ensemble des acteurs économiques et de l'emploi du territoire (Pôle emploi, Mission Locale du Pays Salonais, Cap emploi, L'UPE 13 et la Déléguée Régionale aux droits des femmes et à l'égalité).

A cet égard, le Département interviendra, par l'intermédiaire du Pôle d'insertion de Salon de Provence, sur la sélection, la préparation, et le positionnement de Bénéficiaires du RSA (BRSA) au sein de l'action.

Un comité de pilotage, constitué des différents signataires se réunira une fois par an afin de suivre l'avancement des actions et de recadrer, le cas échéant, leur mise en œuvre.

INCIDENCES FINANCIERES

Ce rapport ne comporte aucune incidence financière.

CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion Sociale et Professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL